

18 juin 2021

Communiqué de presse

Une Assemblée Générale Ordinaire « digitalisée »

En ce mois de juin, s'est tenue la 46^e Assemblée Générale Ordinaire du Syndicat du Lotissement de Saint Charles International.

C'est d'ailleurs avec un léger pincement au cœur que le Président Edouard Raymond a transmis le rapport moral et l'ensemble des pièces administratives nécessaires par voie électronique à l'ensemble des colotis de ce site privé de 33 hectares. En effet, l'évolution de la situation sanitaire, même si elle est plutôt favorable depuis quelques jours, a amené les responsables de la plateforme à rester prudents et à éviter tout rassemblement de grande ampleur.

Les membres du Bureau ont donc décidé de tenir cette 46^{ème} Assemblée Générale Ordinaire à huis-clos, et de procéder au vote des résolutions de manière dématérialisée.

Malgré le contexte sanitaire, les sujets n'ont pas manqué ces derniers mois, et tous ont été repris de manière synthétique dans le rapport d'activité numérisé transmis pour l'occasion.

Ainsi, il a été fait un point sur les abonnements, sur les péages, ainsi que sur les retraits de marché où il est désormais proposé des collectes spécifiques pour le tri des cartons et des palettes en bois.

Un retour a également été fait sur les grands travaux 2020, notamment en termes de voiries et de réseaux, comme sur l'externalisation du balayage du bas des quais et la conclusion d'un contrat annuel de prestations avec l'ESAT L'Envol, afin d'assurer, en complément du travail réalisé par les agents du Syndicat, un service complet et optimal de mise en propreté et de nettoyage du site. Enfin, il a été présenté les évolutions apportées au service gardiennage afin de lutter contre les incivilités et assurer le contrôle des accès comme la sécurité et le respect du Code de la route sur le site.

Cette AGO dématérialisée a également été l'occasion de faire un point sur les projets initiés en 2020, et dont les travaux se poursuivent en 2021 pour leur pleine réalisation : déploiement d'un nouveau système de vidéosurveillance, renouvellement de certains serveurs et hébergement de certaines données et applicatifs sur un Cloud Microsoft...

Le coût des déchets ne cessant de croître d'année en année, la transformation du quai à ordures du site en centre de tri est également à l'étude afin de toujours optimiser la valorisation des déchets.

Enfin, et dans le prolongement des toitures solaires déjà en place depuis plus de 10 ans, une étude est en cours pour la mise en place d'ombrières solaires sur les parkings du Centre Administratif et du Centre Technique.

« Saint-Charles 2020-2040 : étude lancée ! »

Dans son Rapport Moral « numérique », Le Président Edouard Raymond a été à la fois heureux et fier d'informer les copropriétaires que le Schéma Directeur de Développement et d'Aménagement de l'ensemble de la zone Saint-Charles, intitulé « *Saint-Charles 2020 –*

2040 », auquel le Syndicat du Lotissement participe aux côtés de la Communauté Urbaine de Perpignan, de l'Etat et de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, devenait une réalité ! **En effet, l'étude a commencé courant mai, et pendant 12 mois, la plateforme va être l'objet de toutes les attentions.** Une étude qui vise à identifier les besoins actuels et futurs, et à se projeter sur les évolutions des métiers comme de la filière à l'horizon 2040, afin d'anticiper et de déterminer les solutions à même de garantir la croissance et le développement de la plateforme et de ses entreprises.

De même, les projets portés par le Conseil d'Administration dans le cadre de la consultation écrite qui avait été adressée aux colotis en 2020 ont été minutieusement entrepris et se poursuivent toujours en 2021. Ainsi, les acquisitions et échanges de parcelles effectués par le Syndicat du Lotissement permettent un remembrement de son foncier visant à améliorer la disposition des terrains appartenant à ce dernier. Il sera alors possible de réaliser des aménagements sur ces nouveaux espaces, comme d'en céder tout ou partie afin d'y permettre la construction de bâtiments et le développement de nouvelles activités.

La participation des 60 colotis a été exemplaire pour cette première Assemblée Générale dématérialisée, qui a rencontré un franc succès. Ainsi, plus de 98% d'entre eux ont exprimé leur avis lors de cette consultation électronique, et toutes les résolutions ont été votées avec une écrasante majorité, signe de la confiance portée aux actions conduites par le Conseil d'Administration au cours de l'année écoulée, et de l'approbation des orientations proposées par ce dernier pour l'année en cours.

Des terrains acquis auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Pyrénées-Orientales

En amont de cette Assemblée Générale, et dans une salle attenante, les copropriétaires du bâtiment jouxtant une partie des terrains de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Perpignan (CCI des PO) se sont réunis sous l'égide de Maître SAEZ, Notaire, pour signer avec le Président de la Chambre, M. Bernard Fourcade, l'acquisition de ces parcelles. Une partie de ces dernières ayant été acquise ce même jour par l'Association Syndicale du Syndicat du Lotissement dans le cadre de son projet de remembrement du foncier en vue de réaliser des aménagements d'intérêt général ou d'y permettre l'installation de nouvelles activités.

A propos de Saint Charles International

Saint-Charles International est la première plateforme européenne de commercialisation, de transport et de logistique de fruits et légumes frais. Située à Perpignan, dans les Pyrénées-Orientales, elle pèse 1.95 milliard d'euros de chiffre d'affaires, 1 768 000 tonnes de fruits et légumes, pour 2 200 emplois directs. Les flux sont principalement d'origine méditerranéenne.

Contacts Presse :

Saint Charles International communication@saintcharlesinternational.fr
--